



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

> Direction de la sécurité et de la justice  
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

> Aux organes consultés selon liste annexée

Direction de la sécurité et de la justice DSJ  
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08  
www.fr.ch/dsj

—  
Réf: EJ/pv  
T direct: +41 26 305 14 03  
Courriel: dsj@fr.ch

*Fribourg, le 27 avril 2015*

Consultation relative au projet d'ordonnance concernant les dispositions d'application de la loi sur la justice et d'autres lois

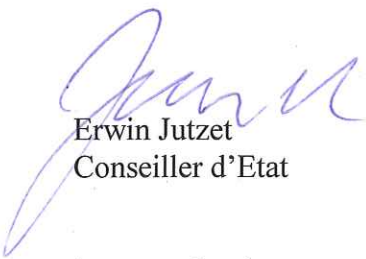
Madame, Monsieur,

Le 19 décembre 2014, le Grand Conseil a adopté la loi modifiant la loi sur la justice et d'autres lois ; celle-ci entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Vous trouverez en annexe le projet d'ordonnance d'application de ladite loi accompagné de son rapport explicatif. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont aussi disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat à l'adresse [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Afin que cette ordonnance puisse être mise en vigueur à la même date que la révision de la loi sur la justice, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2015, je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos remarques **jusqu'au 29 mai 2015** sous forme électronique à l'adresse [parisima.vez@fr.ch](mailto:parisima.vez@fr.ch).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Erwin Jutzet  
Conseiller d'Etat

Annexes mentionnées